



HAL
open science

Licence Sciences du langage

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences du langage. 2015, Université Toulouse 2 - Jean Jaurès - UT2J. hceres-02037596

HAL Id: hceres-02037596

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037596>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence Sciences du langage

- Université Toulouse II – Jean Jaurès – UT2J

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université Toulouse II – Jean Jaurès – UT2J

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La mention de licence *Sciences du langage* est donnée sur le campus de Toulouse Jean Jaurès. Elle est portée par l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) de Langues, Littératures et Civilisations Étrangères, et plus particulièrement par le Département Sciences du Langage.

Centrée sur le langage humain, la formation étudie ses propriétés, ses manifestations, son évolution, son acquisition, ses dysfonctionnements. Les étudiants devront connaître les différents domaines des sciences du langage et les sciences connexes en sciences humaines et sociales. La licence doit aussi permettre l'acquisition de connaissances méthodologiques, ainsi que des compétences transversales concernant la langue écrite et orale, l'analyse et l'argumentation, le respect des normes universitaires (écrit, oral, bibliographie, documentation), et même la didactique. A partir des jeux d'options, les domaines professionnels visés sont les suivants : orthophonie, communication, enseignement (professorat des écoles), terminologie... Les différentes unités d'enseignement (UE) spécialisées permettent ces acquisitions, avec un approfondissement et une spécialisation progressive, la poursuite en master étant l'objectif principal affiché. Les objectifs professionnels permettent aux étudiants de déterminer des disciplines secondaires : concours de l'enseignement primaire (pris en compte dès la deuxième année de licence L2), didactique du français, Français langue étrangère (FLE), ...

La formation accueille, en moyenne annuelle, 175 étudiants en première année de licence (L1), 96 en deuxième année de licence (L2) et 79 en troisième année de licence (L3).

Avis du comité d'experts

Les objectifs scientifiques et professionnels de la formation sont clairement définis, dans une logique de progressivité, par année d'études et en termes de connaissances et de compétences attendues. La formation est conçue pour donner aux étudiants le socle de connaissances nécessaires pour une poursuite d'études dans l'une des trois spécialités du master *Sciences du langage* de l'établissement. La sensibilisation aux métiers visés est assurée en début et en fin de cursus, mais une série d'options met l'accent sur différents domaines professionnels (orthophonie, communication, enseignement, terminologie...). La structure de la formation correspond à la licence type adoptée pour l'ensemble des licences de l'université : elle associe en L1 une discipline principale et une autre discipline (langues, lettres modernes, langue des signes française, psychologie, sociologie et, à venir, « professorat des écoles »). En L2, deux parcours sont possibles : un parcours centré sur l'une des deux disciplines choisies en L1 ou un parcours associant la discipline principale et une autre discipline. Selon le même principe, deux parcours sont possibles en L3, l'étudiant choisissant en semestre 6 une spécialisation en accord avec son projet d'études et/ou professionnel, débouchant sur l'une des trois spécialités du master *Sciences du langage* (*Linguistique, cognition, communication, Ergonomie cognitive et ingénierie linguistique* ou *Apprentissage / didactique de Français langue étrangère et seconde*). Par sa structure et ses contenus, la formation répond donc aux exigences d'une Licence : la progressivité débouche sur une poursuite d'études en master tout en permettant les réorientations entrantes et sortantes rendues nécessaires par l'existence d'un public hétérogène.

La discipline *Sciences du langage* est enseignée ailleurs en France, mais pas dans la région. Sur la question des formations et concours de l'enseignement, elle se positionne dans un champ concurrentiel, notamment en référence à l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation : la complémentarité reste prudente et est limitée à quelques échanges d'enseignements et d'enseignants. Les collaborations internationales sont nombreuses (échanges Erasmus...). La formation est rattachée au secteur Sciences Humaines et Sociales mais aussi au secteur Arts, lettres langues et

philosophie, pour prendre en compte la multidisciplinarité des enseignements. Une dizaine d’enseignements est assurée par des chargés de cours ; interviennent aussi 19 titulaires enseignants-chercheurs (60 % des enseignements) et chercheurs (6 %), des Attachés Temporaires à l’Enseignement et à la Recherche (9 %), et des doctorants sous contrat (15 %), ainsi que quelques extérieurs (École Supérieure du Professorat et de l’Éducation, école d’orthophonie... pour 1,5 %) ; l’ensemble paraît donc équilibré. Il existe des responsables par niveau et UE (gestion des groupes, examen et suivi des étudiants), avec une équipe pour la L1 (coordination des enseignements, chargés de cours, suivi individuel). La commission pédagogique se réunit deux fois par an (bilan et préparation de la rentrée).

Le nombre d’inscrits est important, mais avec de fortes variations d’une année à l’autre en L1, une grosse déperdition entre L1 et L2 (moins de la moitié des étudiants de L1 continuent en L2 : 58 sur 132 en 2012-13, 68 sur 182 en 2011-2012). La très nette baisse des effectifs en 2012-2013 n’est pas entièrement spécifique à cette licence, car l’ensemble des formations de l’établissement a été concerné. Le taux de réussite est assez mitigé avec 40 % d’échec au diplôme en L3 (35 % en L2), dont à peine la moitié continuent en master *Sciences du langage* (19 sur 40 en 2012-2013). Au total, la formation ne semble donc pas toujours efficace en termes de réussite. Très peu d’étudiants s’insèrent directement dans la vie professionnelle (5 en 2012, 2 en 2013). Ces variations pourraient s’expliquer par une grande perméabilité, en mobilité entrante et sortante, entre *Sciences du langage* et d’autres formations du domaine Sciences humaines et sociales, mobilité liée au projet professionnel de l’étudiant.

Éléments spécifiques de la mention

<p>Place de la recherche</p>	<p>Les enseignants-chercheurs et chercheurs sont issus de trois laboratoires comportant de la linguistique, et rattachés à deux Écoles doctorales (<i>Comportement, langage, éducation, socialisation, cognition</i> et <i>Arts, lettres, langues, philosophie, communication</i>), ce qui assure la diversité et la solidité de l’appui scientifique des enseignements. La formation a mis en place des actions de sensibilisation à la recherche en favorisant l’articulation licence / master.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Deux enseignements spécifiquement professionnalisants sont placés au début et à la fin du cursus de licence (sciences du langage et métiers, avec interventions de chercheurs en sciences du langage). On note aussi la participation d’étudiants de L3 à des expérimentations en psycholinguistique, des rencontres / séminaires entre chercheurs et étudiants de licence.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>La licence est alignée sur l’organisation générale de l’université en matière de stages, lesquels ne sont pas obligatoires et ne font pas partie du cursus, mais cette faiblesse sera palliée : un stage facultatif sera inséré à partir de la rentrée 2014.</p>
<p>Place de l’international</p>	<p>La formation accueille une quinzaine d’étudiants étrangers dans les UE de licence ; une trentaine d’étudiants sont partis dans les universités partenaires (14 en Europe) entre 2009 et 2013. Les chiffres montrent donc une réelle ouverture.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d’aide à la réussite</p>	<p>Les réorientations sont prévues vers les disciplines secondaires, sur avis des commissions pédagogiques ; de même, des cours de mise à niveau (des enseignements fondamentaux) pour les étudiants qui intègrent directement la L3. Un conseil à l’inscription pédagogique est prévu dès la rentrée en L1.</p>
<p>Modalités d’enseignement et place du numérique</p>	<p>L’alternance cours magistraux (CM) / travaux dirigés (TD) semble équilibrée. L’enseignement à distance est possible (sans précision sur les effectifs). La plate-forme <i>moodle</i>, pour les enseignants volontaires, est en usage. Une mise à niveau en grammaire du français et orthographe, sera effective en 2014 et en auto-formation.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>L’évaluation est équilibrée. Le contrôle continu est majoritaire, mais les examens terminaux restent presque systématiques ; une UE seulement est en contrôle continu intégral.</p>

Suivi de l'acquisition des compétences	Un livret de l'étudiant existe pour les deux UE de professionnalisation. On note que la plupart des UE sont définies en termes de compétences.
Suivi des diplômés	Un groupe d'étude est mis en place, en partenariat avec l'Observatoire de la Vie Étudiante (transmission des données), pour le suivi des étudiants en 2013, mais apparemment pas de manière systématique. L'Observatoire reste donc privilégié pour le suivi.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le conseil de perfectionnement n'est pas encore en place (mais sa composition arrêtée). L'évaluation des enseignements est déficiente / manquante sauf pour le tronc commun, avec un taux de réponses faible (moins d'un tiers) ; les résultats de l'évaluation des enseignements sont souvent mitigés.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- L'équipe pédagogique est disciplinairement solide, efficace, réactive et structurée.
- Les enseignements et parcours sont progressifs et divers, avec des réorientations possibles.
- Les débouchés professionnels et la recherche ont bien été pris en compte dans la formation et les enseignements proposés.

Points faibles :

- La population étudiante reste hétérogène et fluctuante, avec un taux d'échec relativement important, qui n'est pas clairement analysé.
- Le conseil de perfectionnement n'est pas fonctionnel.
- Pour la préparation au professorat des écoles, le positionnement de la licence par rapport aux formations en sciences de l'éducation et à l'École du professorat et de l'éducation manque de lisibilité ; et, plus généralement, la formation n'est pas clairement positionnée par rapport aux formations en langues.
- Au regard de l'objectif affiché, seul un faible pourcentage (30 %) de diplômés s'inscrit en master *Sciences du Langage*.

Conclusions :

La formation est conçue pour permettre à l'étudiant de construire un projet d'études par un choix de spécialisation en phase avec l'une des trois spécialités du master *Sciences du langage*, et un projet professionnel personnalisé, malgré la place limitée faite aux stages et aux projets (et la faiblesse de l'enseignement des Langues vivantes, restées optionnelles). L'équipe pédagogique est motivée et bien structurée : elle est particulièrement attentive à la réussite, jugée cruciale, de l'articulation licence / master, alors que les résultats ne sont pas toujours probants et que seulement un tiers des diplômés s'inscrit en master *Sciences du langage*. Un rapprochement devrait être envisagé avec les sciences de l'éducation et l'École supérieure du professorat et de l'éducation sur les formations préparant au professorat des écoles pour éviter une concurrence dommageable.

Observations de l'établissement

Licence Générale

Mention : Sciences du langage

Référence de l'avis : A2016-EV-0311383K-S3LI160010920-010765-RT

Observations :

D'après le rapport, concernant la préparation au professorat des écoles, le positionnement de la licence de Sciences du langage par rapport aux formations en sciences de l'éducation et à l'ESPE manquerait de lisibilité. Le département de Sciences du langage est pourtant pleinement impliqué dans la discipline associée « Vers le professorat des écoles » de la Licence 1 à la Licence 3. Les liens avec l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation sont donc bien présents. Par ailleurs, la nouvelle Licence de Sciences de l'Éducation offre à ses étudiants la possibilité de choisir les Sciences du Langage en discipline associée. L'inverse sera désormais possible à la rentrée 2015-2016.

Le rapport soulève le problème d'« un taux d'échec relativement important, qui n'est pas clairement analysé ». Il est important de préciser que les données transmises dans le rapport concernent l'ensemble des étudiants inscrits. Les chiffres mis à disposition par l'OVE montrent cependant que le taux de réussite des étudiants présents aux examens de Licence de sciences du langage sont bons, voire très bons (cf. tableau ci-dessous).

	Licence 1	Licence 2	Licence 3
2011-2012	79%	83%	83%
2012-2013	86%	72%	82%
2013-2014	90%	74%	91%